



Procès-verbal

de la huitième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche,
tenue à Magog, le 5 avril 2023

Présents :		Absents :	
Benoit Champagne	Parent	Marie-Louise Fortier	Parent
Stéphane Beauchesne	Parent	Louise Lapierre	Parent
Catherine Boire	Parent	Caroline Leclerc	Enseignante
Benoit Martineau	Parent	Mickaël Laroche	Communauté
Isabelle Boisvert	Parent		
Valérie Pouyanne	Parent		
Caroline Dubois	Soutien		
Valéry Aubin-Morel	Professionnel		
Julie Couture	Enseignante		
Vicky Perron	Enseignante		
David Hinse	Enseignant		
Sabrina Duranleau	Enseignante		
Patrick Martineau	Communauté		
Marie-Josée Grimard	Secrétaire		
Martin Riendeau	Directeur		
Marie Hamel	Représentante des élèves		
Ophélie Vigneault	Représentante des élèves		

1. Ouverture de la réunion

Monsieur Benoit Champagne ouvre la séance à 18 h 39. Il nous remercie de notre présence malgré la température.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Monsieur Benoit Champagne présente l'ordre du jour. Il précise qu'il y a un ajout d'annexe C-3 au point 11.

Il est proposé par monsieur Stéphane Beauchesne, appuyé par madame Caroline Dubois, QUE l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout de l'annexe C-3.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Adoption du procès-verbal du 8 mars 2023



Procès-verbal

de la huitième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche,
tenue à Magog, le 5 avril 2023

Des corrections sont demandées pour les points suivants :

Point 12. Organisation scolaire 2023-2024 - Informations – Madame Valérie Pouyanne demande l'ajout de l'intervention de monsieur David Hinse sur le dossier du manque d'espace.

Point 15. Représentants des membres du personnel – Madame Caroline Dubois souligne que la destination du prochain voyage culturel doit être corrigée. Le voyage aura lieu en Espagne, et non au Pérou.

Point 16. Représentants parents – Monsieur Benoit Champagne demande une correction de date pour la dernière rencontre de la Fédération de parents, qui a eu lieu le 13 février plutôt que le 4 février. Également, la date de la prochaine rencontre du comité de parents doit être corrigée pour le 22 mars, plutôt que le 13 février.

Il est proposé par madame Valéry Aubin Morel, appuyé par madame Caroline Dubois, QUE le procès-verbal soit adopté avec les corrections et l'ajout demandé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Suivi au procès-verbal du 8 mars 2023

Aucun

5. Formation conseil d'établissement

Monsieur Benoît Champagne nous demande quels sujets étaient abordés dans les fiches qui devaient être lues en préparation à la rencontre. Pour la fiche 1, Monsieur Martin Riendeau mentionne que nous allons reparler de la formation du conseil d'établissement au cours de la réunion. Il insiste sur l'importance de lire la fiche 8 (Frais scolaires et gratuité) en vue de la prochaine rencontre du conseil.

6. Projet éducatif 2019-2022 – Bilan des actions - Informations

Monsieur Martin Riendeau nous expose quelques actions supplémentaires qui ont été ajoutées au tableau des actions depuis la dernière réunion du conseil.



Procès-verbal

de la huitième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche,
tenue à Magog, le 5 avril 2023

7. Projet éducatif Ruche 2023-2027 – Bilan consultation CÉ

Monsieur Martin Riendeau nous informe qu'il prendra sa retraite à la fin de l'année scolaire. Il pense que c'est une bonne idée que la future direction participe à l'élaboration du projet éducatif de l'école puisqu'elle sera responsable de sa mise en œuvre. Il nous présente ainsi un échéancier amendé. Il mentionne que des membres du personnel participent à des formations afin que le projet soit plus un travail d'équipe-école plutôt qu'un comité.

Il est proposé par madame Catherine Boire, appuyé par madame Sabrina Duranleau, QUE l'échéancier du projet éducatif soit accepté avec les modifications présentées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. PEVR CSSDS 2023-2027 – Bilan consultation CÉ

Le conseil doit se prononcer sur les différents objectifs du PEVR 2023-2027, en arrivant à un consensus pour fournir des réponses au nom de l'ensemble du conseil. Monsieur Martin Riendeau alloue un temps pour faire une consultation en petites équipes avant de faire une consultation de groupe sur les points qui amènent un inconfort. Les points amenant un inconfort sont abordés et des formulations sont proposées.

9. Fonds de dépannage – Analyse des demandes et adoption

Madame Catherine Boire mentionne que seulement deux projets avaient été déposés dans le cadre de la deuxième et dernière date de dépôt de projets pour la présente année scolaire. Mademoiselle Marie Hamel présente le projet de bouteilles d'eau réutilisables à l'effigie de la Ruche. Le projet, déposé par les élèves du conseil et Mathieu Roy, vise à réduire l'usage de bouteilles de plastique à usage unique à l'école. Le comité du fonds de dépannage apprécie que le projet implique que ça ne devient pas un achat obligatoire pour tous, et que le comité entraide soit sollicité pour que les jeunes dans le besoin puissent avoir accès à une bouteille. Le comité appuie aussi l'idée de la personnalisation des bouteilles d'eau, afin que les jeunes puissent reconnaître plus facilement leur bouteille et éviter au maximum la perte de bouteilles. Le comité recommande au conseil de financer ce projet, à la hauteur du montant demandé, soit 3000\$.



Procès-verbal

de la huitième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche,
tenue à Magog, le 5 avril 2023

Le deuxième projet, qui a été déposé par les classes de cheminement continu (CC), consiste à obtenir un montant de départ pour acheter des fournitures qui serviront à faire la confection de produits qui seront ensuite vendus dans le cadre d'activités de financement. Le montant servirait donc de levier pour aller chercher un montant encore plus élevé. L'objectif est de développer un sentiment de fierté et d'autonomie auprès de ces élèves ainsi que d'enseigner des notions d'entrepreneuriat, tout en permettant de réduire les frais chargés aux parents pour les sorties de fin d'année. Le comité recommande au conseil de financer ce projet, à la hauteur du montant demandé, soit 1000\$, en recommandant qu'un montant des profits soit gardé pour que le projet puisse être reconduit l'an prochain sans avoir besoin d'un nouvel appui du fonds de dépannage. Une dérogation aux règlements du fonds est toutefois demandée pour l'octroi de ce montant, puisque le projet n'a pas été déposé par un ou des élèves.

Le comité proposera lors de la prochaine réunion une modification aux règlements du fonds, puisque cette dernière demande leur a fait réaliser que le règlement était discriminatoire envers certains groupes, où les élèves ne sont pas en mesure de participer au dépôt de projet. Ils réfléchiront également à un nouveau nom pour le fonds de dépannage.

Il est proposé par madame Vicky Perron, appuyé par madame Isabelle Boisvert QUE les montants demandés pour chacun des deux projets (3000\$ et 1000\$) soient accordés dans le cadre du fonds de dépannage.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. Détermination du nombre de représentant(e)s au conseil d'établissement - Adoption

Monsieur Benoît Champagne propose que nous continuions avec le statu quo, soit 20 membres.

Il est proposé par madame Sabrina Duranleau, appuyé par monsieur Benoît Martineau QUE le nombre de représentant(e)s au conseil d'établissement soit reconduit.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Procès-verbal

de la huitième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche,
tenue à Magog, le 5 avril 2023

11. Frais exigés aux parents – Échéancier - Information

Monsieur Martin Riendeau nous informe que l'échéancier de consultation a été voté au conseil d'école et qu'il n'y a pas de changement. Il nous mentionne les différentes dates importantes.

12. Organisation scolaire 2023-2024 - Informations

Monsieur Martin Riendeau nous informe que la situation est la même qu'au préalable. Nous venons de terminer les inscriptions pour le passage primaire/secondaire. Il a mentionné au centre administratif que 1750 élèves fréquenteront notre école l'an prochain. L'organisation scolaire pourra donc débuter. Une demande de deux à quatre classes modulaires a été effectuée. Notre idéal serait de 4 classes. Si le projet d'agrandissement est accepté, les classes modulaires seront fournies, jusqu'au moment de la construction des nouveaux espaces. Sinon la dépense devra être assumée par le CSSDS. Nous devrions avoir un suivi à ce sujet en avril. Monsieur Martin Riendeau nous rappelle que nous avons 85 élèves hors bassin, et que si nous refusions ceux-ci, nous arriverions à 1 700 élèves. Cette option pourrait potentiellement aider au problème de places sans agrandissement, mais elle ne fait actuellement pas partie des solutions envisagées.

Madame Vicky Perron demande si les élèves de Princess Elisabeth sont déjà inscrits avec nous. Monsieur Martin Riendeau précise que oui. Également, les 85 élèves hors bassin n'incluent pas nos élèves en sport fédéré.

Monsieur David Hinse nous informe qu'il est sorti très déçu de la rencontre du conseil d'école avec la directrice générale du centre de services. Il nous mentionne que l'équipe enseignante est inquiète de voir que nous sommes déjà en avril et que nous ne savons pas encore si nous allons avoir les classes modulaires. Il mentionne qu'il craint que les horaires ne soient pas prêts à temps. Il nous mentionne également qu'il a assisté au conseil d'administration et que les membres n'étaient pas au courant de notre manque d'espace.

Monsieur Benoit Champagne mentionne que le comité de parents peut écrire une lettre de recommandation concernant le manque d'espace. Il fera la demande d'approbation lors du prochain comité de parents. Par la suite, il la fera parvenir au conseil d'administration.



Procès-verbal

de la huitième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche,
tenue à Magog, le 5 avril 2023

Il est proposé par monsieur David Hinse, appuyé par madame Vicky Perron
QU'une lettre de recommandation approuvée par le comité de parents soit transmise au
CA.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

13. Sorties éducatives - Approbation

Monsieur Benoit Champagne nous présente les sorties éducatives.

Il est proposé par madame Catherine Boire, appuyé par madame Caroline Dubois
QUE les demandes de sorties éducatives soient acceptées telles que présentées.

ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ

14. Activités de financement - Approbation

Monsieur Benoit Champagne mentionne qu'une seule n'est pas claire, soit celle qui
concerne la vente d'objets de seconde main. Monsieur Martin Riendeau propose de faire
une vérification à ce sujet avant de l'approuver.

Il est proposé par madame Julie Couture, appuyé par madame Isabelle Boisvert
QUE les activités de financement soient acceptées telles que présentées, à l'exception de la
vente de produits de seconde main.

ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ

15. Représentants des élèves

Mesdemoiselles Ophélie Vigneault et Marie Hamel nous informent que plusieurs médias
ont assisté au lancement du projet d'hygiène féminine (PHF). Cette couverture médiatique
a eu des effets positifs. Le projet pourrait être répété dans d'autres écoles de la province.
Une entreprise souhaite collaborer avec le comité également. De plus, la fondation Rock
Guertin a fait un don au projet. Le service est utilisé à bon escient par les jeunes filles de
l'école. Elle nous informe également qu'elles seront présentes au Salon de l'environnement
pour présenter le projet.

Procès-verbal

de la huitième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche,
tenue à Magog, le 5 avril 2023

Elles nous mentionnent qu'il y a eu le FREESTYLE FEST, le tournoi d'échecs, la semaine de la déficience intellectuelle, la finale de la brigade culinaire avec le Combat des Brigades ainsi que la journée thématique « cabane à sucre ». Elle nous informe que le défi Tête rasée de Leucan se déroulera à nouveau cette année. Il y a possibilité de faire des dons via les liens partagés sur la page Facebook de l'école.

Monsieur David Hinse félicite l'initiative du tournoi d'échecs. Il a constaté que depuis le tournoi, plusieurs élèves vont s'installer à la bibliothèque sur l'heure du dîner pour y jouer.

Madame Catherine Boire demande si les jeunes filles qui utilisent le service PHF appliquent le principe du « J'en prends un, j'en donne un ». Mademoiselle Ophélie Vigneault mentionne que certaines le font.

16. Représentants des membres du personnel

Monsieur Benoit Champagne félicite monsieur David Hinse pour sa nomination au conseil d'administration du CA.

Madame Caroline Dubois précise que c'est le mois de l'autisme. Plusieurs activités apparaissent dans les demandes d'activités de financement. Différents endroits seront ciblés pour la vente de leurs produits. Elle ajoute que c'est la semaine des techniciennes et techniciens en éducation spécialisée (TES) et qu'ils apprécient de savoir que leur travail fait une différence.

Madame Vicky Perron mentionne que les jours sont comptés avant les représentations de la Caravane. Ils feront 8 représentations du 20 au 22 avril. Le matin, ce sera pour des élèves du primaire et l'après-midi, pour nos élèves. Les représentations pour les parents sont déjà comblées, mais il reste quelques places pour les représentations de jour.

Madame Julie Couture, membre du comité engagé, nous informe que le jour de la terre est le 22 avril. Pour l'occasion, 12 kiosques seront disposés sur la place publique. Elle nous en fera un bilan au mois de mai.



Procès-verbal

de la huitième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche,
tenue à Magog, le 5 avril 2023

17. Représentants parents

Monsieur Benoit Champagne nous informe que les parents peuvent s'inscrire gratuitement à une journée de conférences en ligne de l'Institut de l'apprentissage qui aura lieu le 29 avril. Les inscriptions sont obligatoires et il sera possible de visionner la formation plus tard s'il est impossible d'y assister.

Il nous informe que lors de la réunion du comité de parents qui s'est déroulée à la fin du mois de mars, ils ont beaucoup parlé du PEVR. Il nous informe également que la demande de la politique 394 – loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement – a été adoptée au niveau provincial. Il nous mentionne que le comité EHDA se rencontrera le 17 avril. Le comité de parents a fait parvenir les mises en candidature au centre administratif.

18. Représentants communauté

Monsieur Patrick Martineau nous informe que le Centre jeunesse emploi fera une chasse aux cocos de Pâques. Monsieur Martin Riendeau mentionne que de gros travaux s'en viennent au niveau de la Grande table jeunesse (nouveau plan stratégique).

19. Points de la direction

- Persévérance scolaire : Le 28 mars dernier, il y avait le rendez-vous des intervenants. Pour une deuxième année, les représentants des employeurs étaient manquants. Ils ont beaucoup parlé des effets néfastes reliés à la Covid. Par exemple, l'exode des jeunes, le décrochage, etc.
- Francisation : l'an prochain, il n'y aura pas de classe d'accueil et d'intégration. Le financement arrive après l'application du besoin. Il y a des avancées intéressantes des ressources éducatives du CSSDS au niveau de l'analyse de la situation et de solutions possibles à partir.
- Vapotage : madame Marie-Catherine Miller travaille déjà sur un dossier en lien avec le vapotage. Plusieurs professionnels sont inclus dans le dossier et il y a une possibilité que ce soit ajouté dans le Code de vie.



Procès-verbal

de la huitième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche,
tenue à Magog, le 5 avril 2023

- Retraite de Monsieur Martin Riendeau : Le poste qui sera prochainement vacant est affiché à l'interne et l'externe. Il assumera la transition d'ici la fin de l'année.

20. Questions du public

Aucune

21. Correspondance

Benoit a reçu une lettre de la Fédération pour la semaine nationale de l'engagement parental qui se déroulera du 28 mai au 3 juin. Il propose la participation de l'école, qui doit être confirmée par une lettre de résolution, doit être approuvé par le CÉ.

Il est proposé par madame Catherine Boire, appuyé par madame Isabelle Boisvert QUE la lettre de résolution soit approuvée comme demandé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

22. Date de la prochaine rencontre – mercredi le 3 mai 2023 – 18 h 30 – Bibliothèque


23. Levée de la réunion

Il est proposé par madame Catherine Boire, appuyé par madame Sabrina Duranleau que la réunion soit levée à 21 h 32.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Signature du président



Signature du directeur

